

***Concerne les inscriptions à l'atelier PARKOUR**
***Concerne les inscriptions à l'atelier Skateboard**

Nous vous informons que ces sessions n'ont pas pour vocation d'initier la pratique en milieu urbain, mais plutôt de proposer aux jeunes d'améliorer leur condition physique et leur souplesse lors d'une activité qui combine l'endurance, des figures de gymnastique et des acrobaties. Ces sessions sont animées par moniteurs amateurs, qui assureront un échauffement ainsi que l'apprentissage des figures de base.

L'activité se déroule dans la salle de sport du bâtiment D du Martinet pour le Parkour ou a Parkour Expo Morges lors de sortie, prévoyez donc des vêtements et chaussures adaptés au sport en salle pour le parkour ou des protections pour le skate. Le skate se déroule ou au skateparc de Rolle ou au site scolaire du Martinet.

Les moniteurs, le centre Sésame ainsi que la commune de Rolle déclinent toute responsabilité en cas d'accident lors de l'atelier PARKOUR ou Skateboard. C'est pourquoi il est indispensable pour participer que vous puissiez garantir de la bonne santé de votre enfant et du fait qu'il/elle est couvert par une assurance RC et une assurance accident valable.

En cochant cette case et si votre enfant participe à l'une de ces activités, vous certifiez, en tant que parent/responsable légal avoir pris connaissance être informé sur l'activité et les risques d'accidents encourus.